



# Petit guide de la LAÏCITÉ

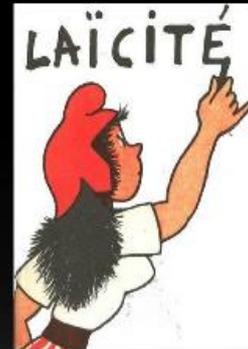


Elaboré par les jeunes de 12 à 15 ans

*Réalisé dans le cadre de d'accompagnement scolaire et du club ado, à Archipélia. Ce petit guide est la synthèse de recherches qui ont fait l'objet de débats entre jeunes. Il est le rendu papier d'un diaporama animé (visible sur Prézi.com , Archipélia) et présenté aux parents et enseignants au collège F.Dolto le 30 janvier 2015. Ce travail à été précipité par les évènements de janvier 2015, pour lesquels les jeunes ont eu besoin de s'exprimer d'interroger et d'échanger.*

# LA LAÏCITÉ,

EXPLIQUÉE PAR LES ADOS...



1) Définitions ...

Ce que dit le dictionnaire Robert :

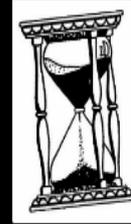
Laïcité, n.f : 1. Caractère laïque.

2. Principe de séparation de la société civile et de la société religieuse, l'Etat n'exerçant aucun pouvoir religieux et les Eglises aucun pouvoir politique.

La définition des ados :

La laïcité, c'est le fait de ne favoriser aucune religion mais de les tolérer toutes, tant qu'elles restent dans le domaine privé.

## II) Un peu d'Histoire ...



- avant 1789 : catholicisme comme religion officielle, lien très fort entre l'Etat et l'Eglise, conflits entre catholiques et protestants.

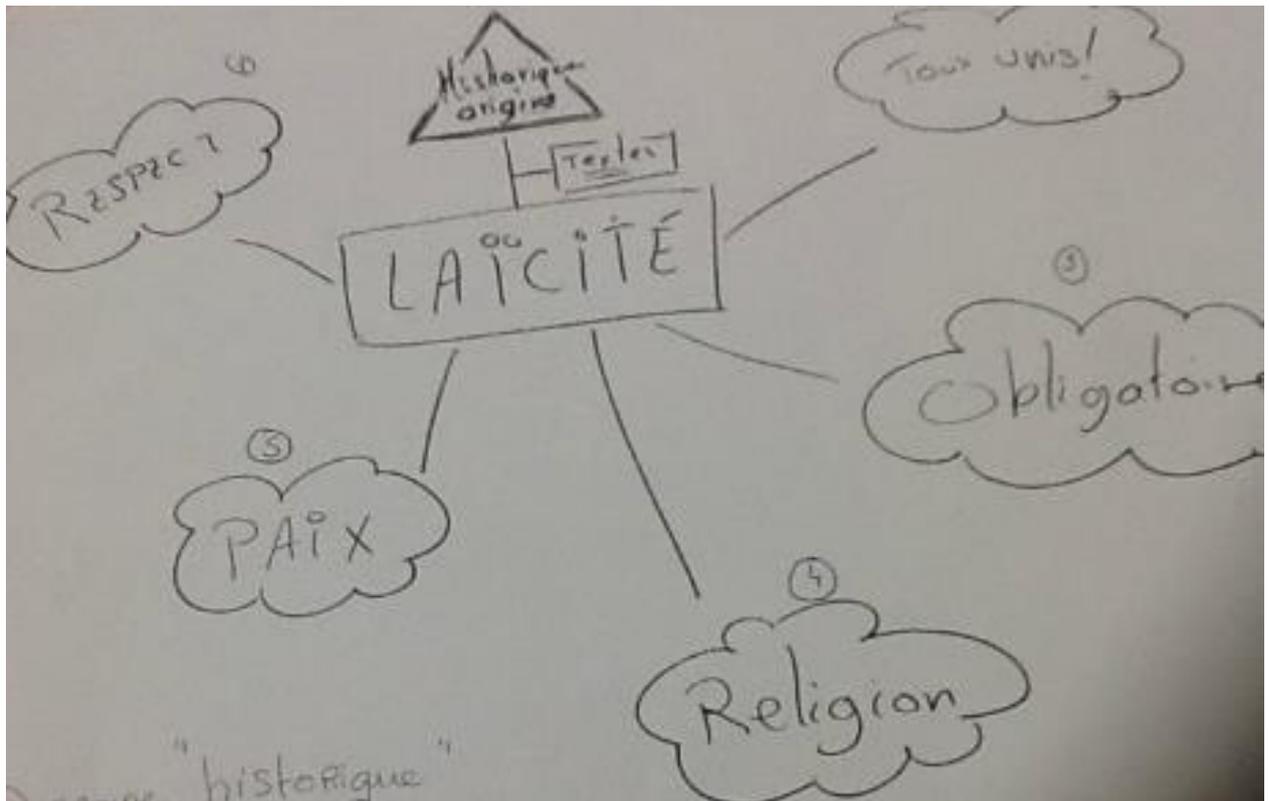
- 1789 : Révolution française, proclamation de la liberté de conscience et de la liberté religieuse, plus de religion d'Etat.

- 1801 : Concordat (Napoléon), catholicisme reconnu comme religion majoritaire mais autres religions tolérées.

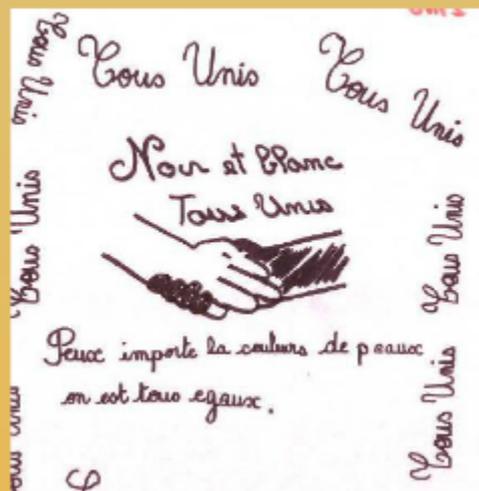
- Début des années 1880 : Lois Ferry, l'école devient obligatoire et gratuite, l'enseignement public devient laïque.

- 1958 = principe de laïcité de la république inscrit dans la Constitution française.

### III) Et... concrètement, ça veut dire quoi ?



# Tous unis !



L'Etat respecte toutes les croyances : il n'y a pas de discrimination entre les individus en fonction de la religion, il n'y a pas de religion "exclue" ou "interdite".

Dans la vie publique, nous restons unis par de grands principes comme "liberté, égalité, fraternité", au-delà de toute appartenance religieuse.

« On ne fait pas exprès d'être différents, on doit vivre ensemble avec ça ! »

# Respect

L'Etat tolère toutes les pratiques religieuses, tant qu'elles ne portent pas atteinte à l'ordre public et qu'elles restent dans la sphère privée.

Chacun doit respecter les convictions religieuses d'autrui (la religion est un choix personnel).



« On peut ne pas aimer  
quelqu'un, mais on ne peut  
pas le taper !!! »

# Obligatoire

L'Etat doit respecter le principe de laïcité dans les administrations et dans les écoles publiques : il a une obligation de neutralité en ce qui concerne la religion.

De même, les élèves des écoles publiques ne doivent pas porter de signes religieux "ostentatoires" (=trop visibles)



« Les obligations, ce sont des règles !  
Sinon on ferait n'importe-quoi »

# Religion

Selon le principe de laïcité, la religion est le fruit d'un choix personnel et doit rester dans la sphère privée.

L'Etat garantit la liberté de conscience religieuse.



« Ma religion, c'est ma vie privée »

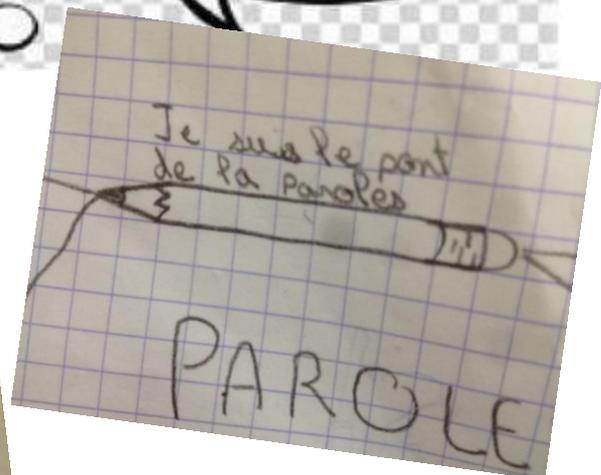
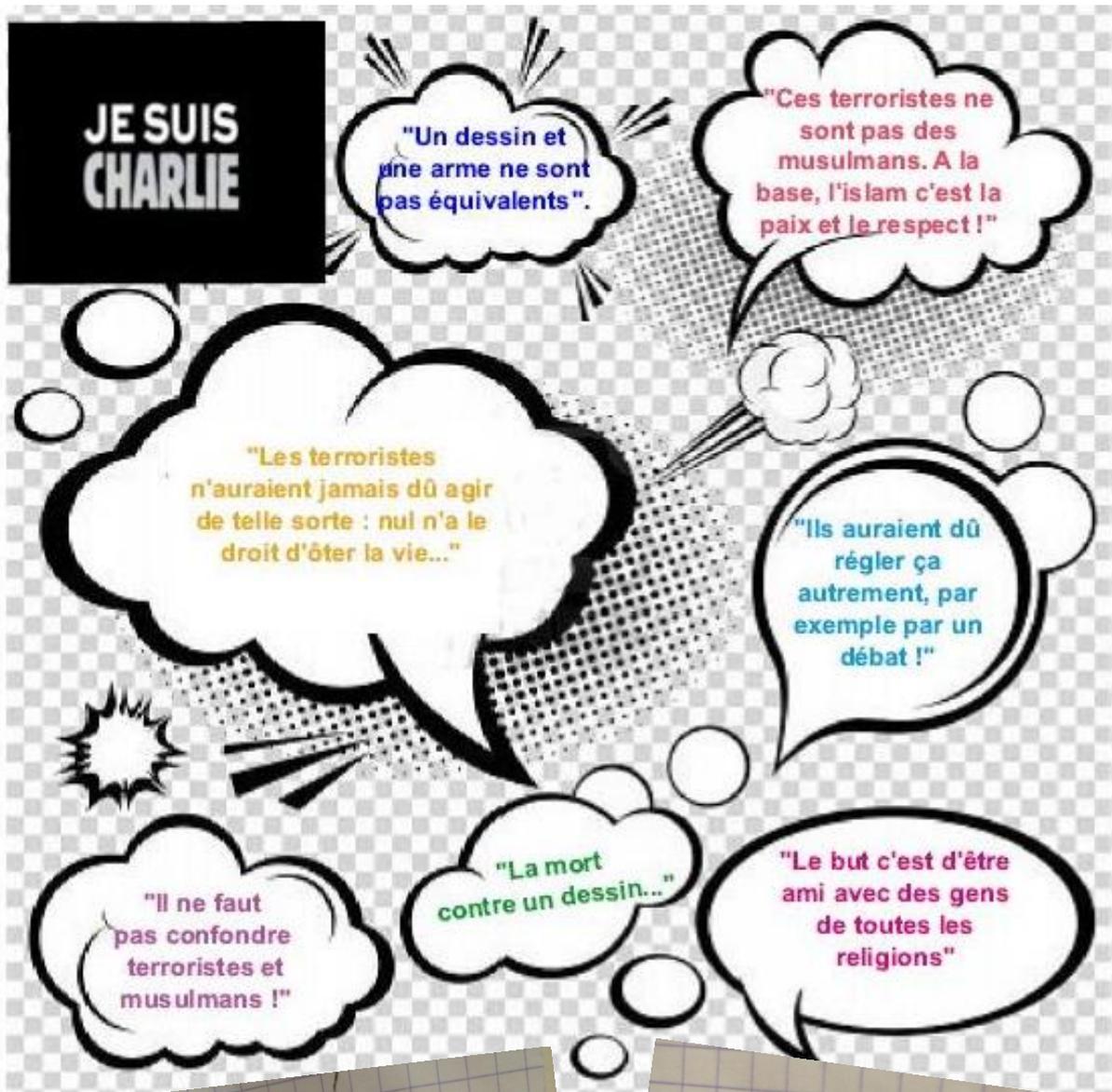
# Paix

L'Etat tolère toutes les religions : il n'y a pas de communauté religieuse "exclue" et pas de sentiment de discrimination.

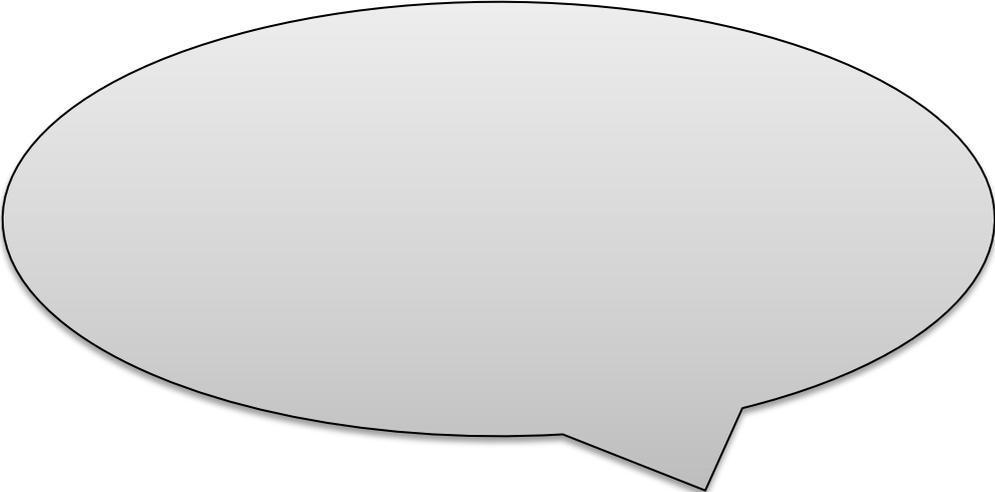
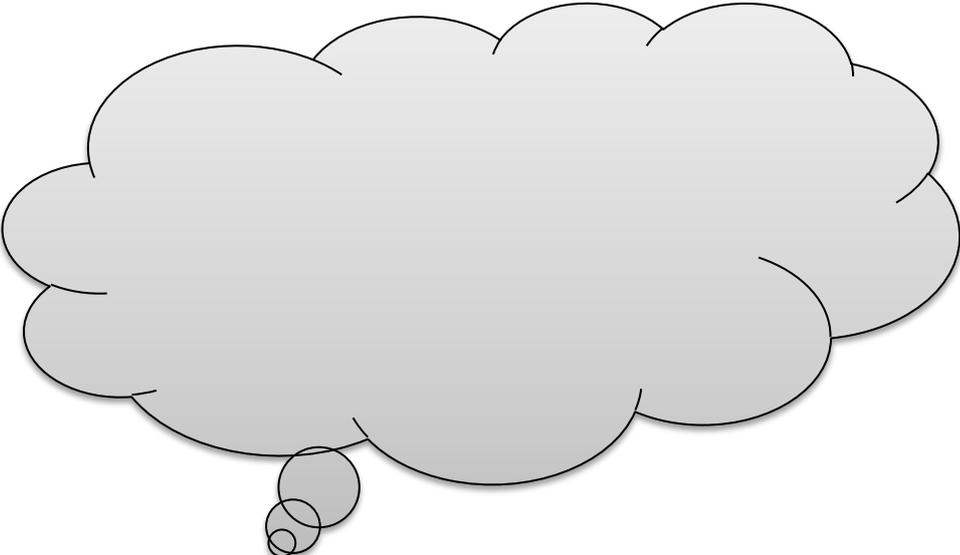
Les différentes religions cohabitent au sein de notre société.



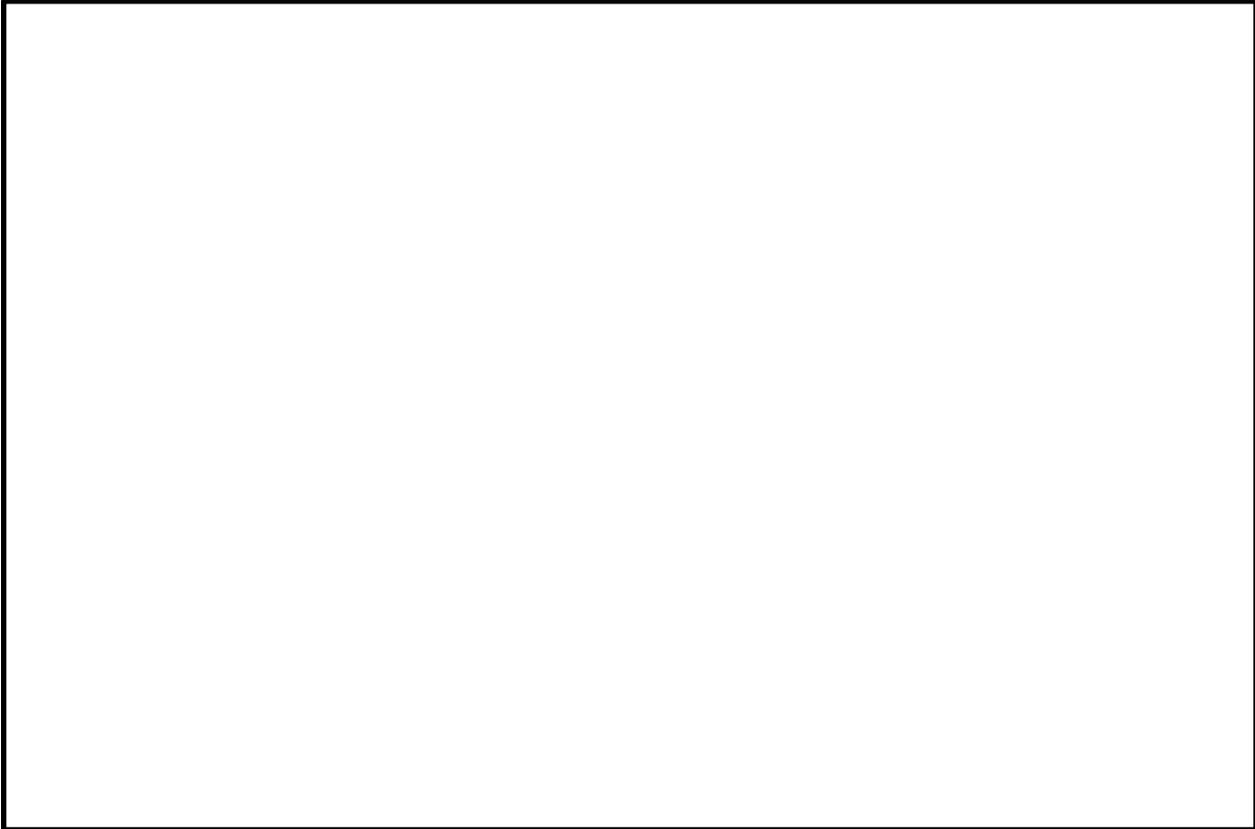
« La paix c'est comme être heureux »

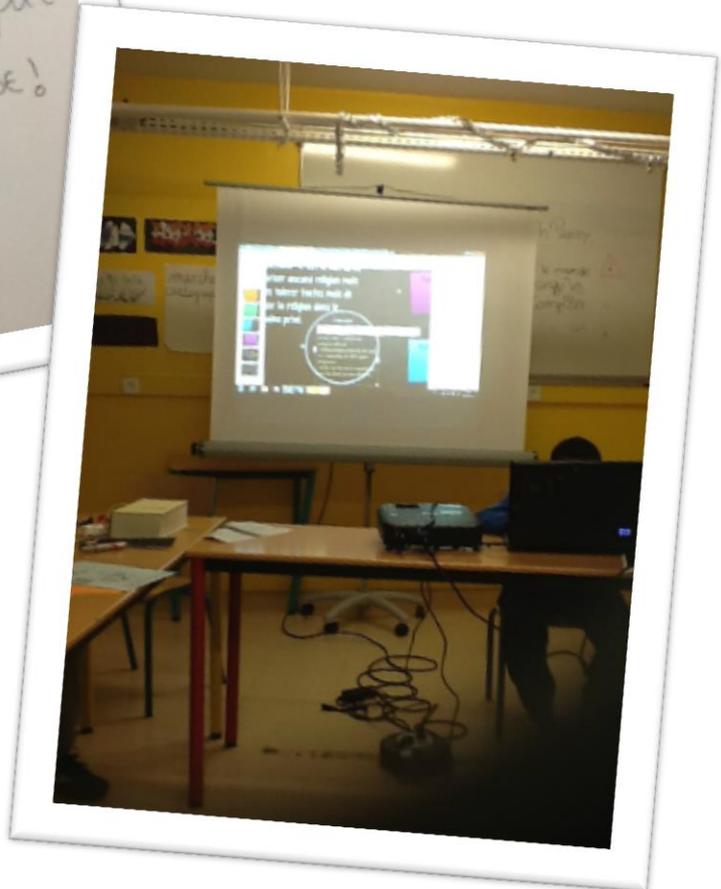
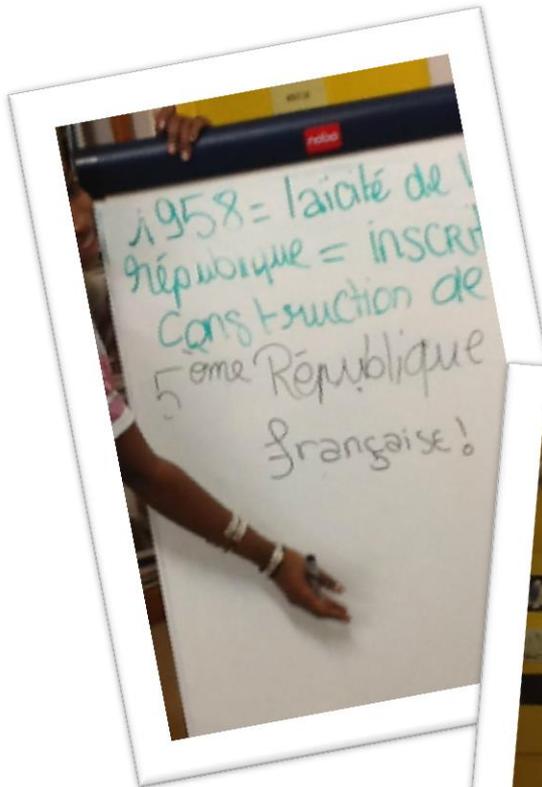


mes bulles :



Mon dessin :





ARCHIPELIA  
17 rue des Enverges  
Paris 20<sup>e</sup>  
Tél : 01 47 97 02 96  
Fax : 01 43 66 78 74  
Mail : [info@archipelia.org](mailto:info@archipelia.org)  
Site : [www.archipelia.org](http://www.archipelia.org)